



- **Maitres d'œuvre et maitres d'ouvrage :**

Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

14 rue Clément Ader – ZAC du Mont Michaud

51470 SAINT-MEMMIE

Tél. : 03.26.70.50.52

Email : contact@peche51.fr

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure

50 Avenue de Pertison

51800 SAINTE-MENEHOULD

Tél. : 06.32.41.72.59

Email : smavas@smavas.fr

Par convention, la Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été désignée maître d'ouvrage unique pour ces travaux.

- **Objet :**

Restauration de 6 annexes hydrauliques de la vallée de l'Aisne dans le département de la Marne

➔ TRANCHE FERME 2020 (Restauration de 5 annexes hydrauliques et création de mares)

- **Entreprise titulaire du marché :** Les Chantiers du Barrois

COMPTE-RENDU DE RECEPTION DE LA TRANCHE FERME 2020

- ➔ Lettre de commande : 2 Octobre 2020
- ➔ Durée d'exécution du marché : 2.5 semaines
- ➔ Montant total de la tranche ferme : **55 809.00 € TTC** (incluant 10% du montant total hors taxe des travaux de divers et imprévus)
- ➔ Montant total des travaux de la tranche ferme réalisés : **49 592.42 € TTC**

Désignation des travaux de la tranche ferme : Restauration de 5 annexes hydrauliques et création de mares

- Travaux de restauration de 5 annexes hydrauliques :
 - Retrait de matériaux terreux
 - Retalutage des berges en pente douce
 - Exportation des matériaux
 - Abattage d'arbres pour favoriser la réouverture du milieu. Il ne s'agit pas d'une coupe à blanc mais d'un abattage sélectif
- Création/restauration de mares :
 - Retrait de matériaux terreux
 - Retalutage des berges : berges sinueuses, avec différents faciès (pentes douces, risbermes ...)

Synthèse des travaux réalisés :

Les travaux de la tranche ferme ont débuté le mardi 6 Octobre 2020 et se sont terminés le 22 Octobre 2020.

L'ensemble des travaux prévus dans la tranche ferme a été réalisé.

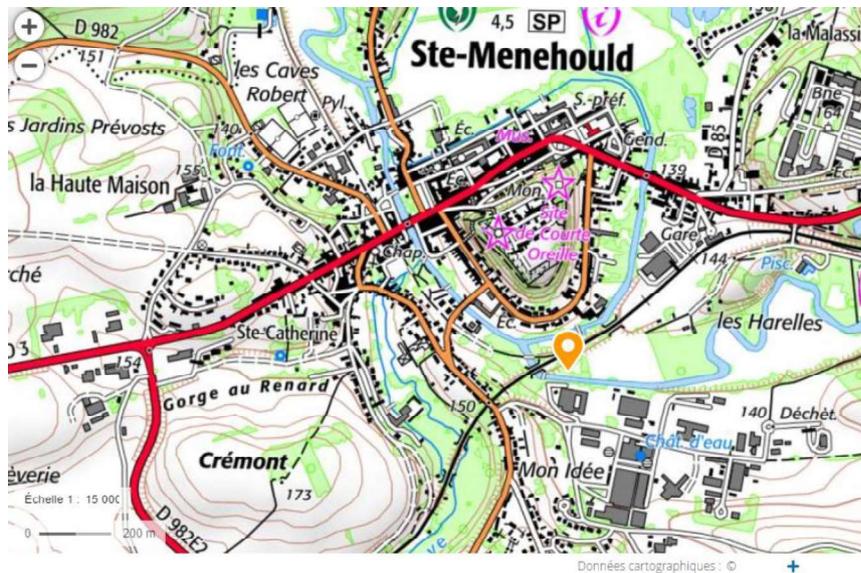
Cinq annexes hydrauliques ont été restaurées, permettant de reconnecter environ **4 500 m² de zone de frayère pour le brochet**. Environ **500 m² de mares ont été restaurés** sur le site de « Tignau Pré », sur le territoire de la commune du Chemin.

Trois opérations supplémentaires, non prévues dans le CCTP, ont été réalisées sur le site « Tignau Pré ». Il était prévu de recéper en têtard deux saules au niveau de la zone de mare. Comme convenu lors de la réunion de commencement des travaux, trois saules supplémentaires présents au niveau de la connexion, le long de l'annexe et à l'extrémité d'une mare ont aussi été recépés.

La 6^{ème} annexe hydraulique (ancien méandre de l'Aisne au lieu-dit « Pré Chotté » sur la commune de Eclaires) prévue au projet est dans l'attente de l'autorisation du propriétaire riverain (échange foncier en cours). Sa restauration est en tranche optionnelle et les travaux programmés pour 2021.

Description détaillée et illustration des travaux réalisés sur chaque site

- ❖ « Les Hazelles », Sainte-Ménéhould – Annexe sans propriétaire « bien sans maître »



Localisation du site

Avant travaux

Lors des travaux de redressement de l'Aisne, seules les extrémités de l'ancien méandre ont été remblayées pour déconnecter l'ancien méandre du lit actuel canalisé.

Au cœur de cet ancien méandre, un plan d'eau de faible profondeur a, par la suite, été créé. Il est alimenté directement par la nappe. Les vannages de Sainte-Ménéhould maintenant un niveau relativement constant au sein du lit de l'Aisne canalisé dans la traversée de Sainte-Ménéhould et sur toute la zone de remous, cet ancien méandre reste en eau quasiment toute l'année, sauf en fin de période d'étiage où il se retrouve quasiment en assec.

La dense végétation rivulaire (plantations de peupliers et autres essences d'arbres implantées : aulnes, saules, frênes et chênes) limite l'éclaircement de l'ancien méandre. La végétation héliophyte est très peu implantée. Seuls des nénuphars poussent dans les zones les plus profondes et éclairées.

En arrière-plan de la troisième photo, on perçoit la partie remblayée extrême amont de l'ancien méandre.



Vestiges de l'ancien méandre de l'Aisne recoupé

Description détaillée des travaux réalisés

Les travaux sur cette annexe ont consisté en un déboisement sélectif des abords de l'annexe rives Sud et Est afin d'apporter de la luminosité et de permettre l'accès à la zone de connexion, et la création

d'un chenal de connexion avec l'Aisne. Les chênes ont été conservés sur ces rives ainsi que quelques chandelles, et plusieurs saules ont été recépés en têtard. L'ensemble de la rive Nord de l'annexe a été conservée, elle constitue un habitat pour l'avifaune et les chiroptères, avec notamment les chandelles de peupliers déperissants et les saules arbustifs.

Le bois de coupe et les rémanents ont été exportés par l'entreprise Argonne Bois afin d'être valorisés en bois énergie.

Compte-tenu des conditions météorologiques et afin de limiter le nombre d'allers-retours sur la « digue » entre l'Aisne et l'annexe, quelques résidus de coupe ont été mis en tas et stabilisés au pied du talus de la voie SNCF de manière à ne pas pouvoir être repris en période de crue. Ils constitueront aussi un habitat pour les différentes espèces animales présentes sur le site.

Un chenal de connexion avec l'Aisne a été créé à l'aval de l'annexe. Afin de limiter les allers-retours sur la digue entre l'Aisne et l'annexe, et avec l'accord de M. PARISOT (agent de secteur de l'OFB), les matériaux terreux extraits au niveau de la zone de connexion ont été régalez sur place au niveau du talus de l'ancienne voie SNCF.

A l'issue des travaux, la clôture de la prairie de M. DE RYCK, qui avait été démontée pour permettre l'accès aux engins, a été remise en place et la zone de circulation des engins dans la prairie a été remise en état.

Pendant les travaux



Déboisement des abords de l'annexe, stockage et évacuation du bois des rémanents et des grumes



Création du chenal de connexion et régalage des matériaux terreux sur le talus de la voie SNCF

Après travaux



Vue sur l'annexe depuis la zone de connexion

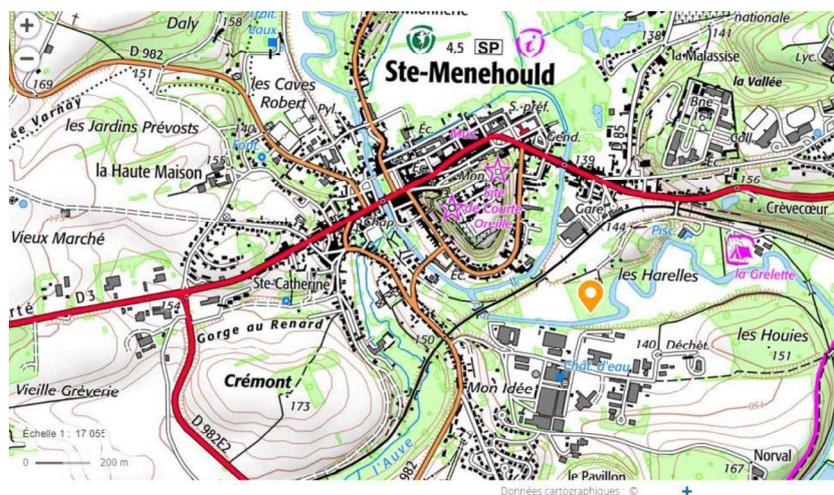


Vue sur l'annexe depuis sa berge ouest



Clôture remise en place et zone de circulation des engins remise en état

❖ « Les Hazelles », Sainte-Ménéhould – Annexe de Mme Lequerme



Localisation du site

Avant travaux

Ce site est un vestige d'un ancien méandre de l'Aisne. Les travaux de recouplement du méandre n'ont pas été suivis d'un remblaiement du méandre. Seules les extrémités du méandre ont été comblées.

Depuis ces travaux de recouplement, le méandre est déconnecté de la rivière, mais il se retrouve fréquemment en eau en période de hautes eaux, par remontée de la nappe alluviale. Cet ancien méandre a également tendance à s'enfricher et de multiples bois morts s'accumulent au fond de l'ancien méandre. Par ailleurs, la présence d'une végétation arborée dense aux abords de l'annexe hydraulique l'ombrage dans sa totalité et empêche ainsi tout développement de la végétation aquatique en son sein ; ce qui ne fournit aucun support de ponte potentiellement pour le brochet et les amphibiens.



Accumulation de bois mort dans l'ancien méandre

Description détaillée des travaux réalisés

Les travaux sur cette annexe ont consisté en un déboisement sélectif des abords de l'annexe afin d'apporter de la luminosité et de permettre l'accès à l'annexe pour les engins et la création d'un chenal de connexion avec l'Aisne.

Le bois de la parcelle a été en très grande partie exploité par la propriétaire de la parcelle quelques mois avant les travaux (conservation de l'ensemble des chênes et de quelques essences arbustives en berge de l'annexe). Les travaux de déboisement sur la parcelle par l'entreprise ont uniquement consisté en l'abattage d'un chêne situé au droit de la future connexion frayère-Aisne et de quelques perchis gênant le passage des engins et la bonne exécution des travaux. Un saule penché et cassé également été recépé en têtard, comme convenu lors de la réunion de commencement de travaux.

Le bois valorisable a été laissé sur la parcelle, entreposé en retrait de l'Aisne au niveau d'un tas de grumes préexistant, afin d'être valoriser par le bucheron de Mme Lequerme. Il a été demandé au bucheron de Mme Lequerme d'exporter ce bois avant la période de crue, afin d'éviter qu'il ne soit emporté en cas de débordement de l'Aisne

Les rémanents ont été exportés par l'entreprise Argonne Bois, pour une valorisation en bois énergie.

Un chenal de connexion a été créé au niveau de la partie aval de la connexion. Les berges et le fond du lit au niveau de la partie aval de l'annexe ont été retalutés en pente douce afin de favoriser le développement de végétation aquatique et d'éviter que l'annexe ne se transforme en « piège à poissons » en période d'étiage.

Les ornières créées par le passage des engins sur la parcelle ont été lissées.

A l'issue des travaux, la clôture de la prairie de M. DERYCK, qui avait été démontée pour permettre le passage des engins, a été remise en place. La zone de passage des engins dans la prairie de M. DE RYCK a été remise en état.

Pendant les travaux



Déboisement au niveau de la future zone de connexion et saule recépé en têtard



Création du chenal de connexion



Retalutage des berges en pente douce

Après travaux

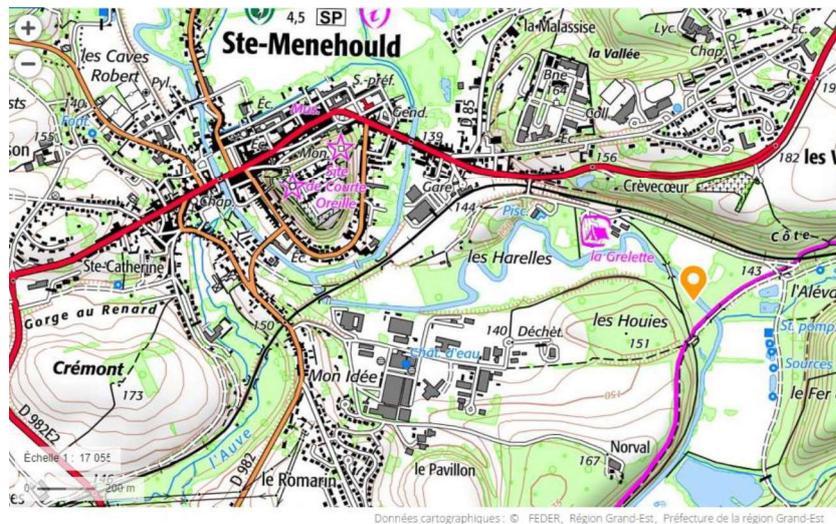


Vu panoramique de l'annexe après travaux (à droite la connexion avec l'Aisne)



Clôture remise en place et zone de circulation des engins remise en état

❖ « Les Houies », Sainte-Ménéhould – Annexe 1 (aval ancien méandre)



Localisation du site

Avant travaux

En période de hautes eaux, une connexion s'établit avec l'Aisne mais le niveau d'eau reste relativement faible. Une légère baisse du niveau entraîne rapidement une déconnection de l'annexe.

On perçoit bien le fort ombrage de l'annexe hydraulique engendré par la végétation rivulaire dense et haute. Lorsque l'annexe hydraulique se retrouve en assec en période d'étiage, le manque d'ensoleillement empêche tout développement de végétation héliophyte et herbacée au sein de l'annexe hydraulique qui constitue le support de ponte des brochets et amphibiens.



Vu depuis la connexion en période de hautes eaux



Vu depuis le fond de l'annexe en période de hautes eaux



Vu depuis le fond de l'annexe en période de basses eaux

Description détaillée des travaux réalisés

Les travaux sur cette annexe ont consisté en un déboisement sélectif des abords de l'annexe afin d'apporter de la luminosité ainsi qu'un désenvasement et un retalutage en pente douce des berges au niveau de la connexion avec l'Aisne.

Le bois de coupe et les rémanents ont été exportés sur une plate-forme de stockage de la scierie de Verrières où ils seront repris par l'entreprise Argonne Bois pour une valorisation en bois énergie.

Quelques résidus de coupe ont été laissés sur site en tas stabilisé, en partie haute de l'annexe (hors zone inondable), afin de créer un habitat pour les espèces animales présentes sur le site.

Les matériaux terreux issus du terrassement de la zone de connexion ont été régalés sur place, en partie haute de l'annexe (hors zone inondable).

Pendant les travaux



Déboisement des berges de l'annexe